



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 24 juin 2024*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**Objet : Transformation d'emplois permanents à temps complet**

**L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 24 juin à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 18 juin 2024.**

**PRÉSENTS :** BERTOLUCCI Marie-Christine, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

**ONT DONNE POUVOIR :**

BATTESTI Gilles à GIAMARCHI Marie-Dominique  
BIAGGINI Jean-Jacques à LOMBARDO Florence  
MALAFRONTI Christine à BERTOLUCCI Marie-Christine  
MASSONI Jean-Joseph à ROMITI Gérard  
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène  
PERFETTINI Martine à LEONARDI Jean-Charles  
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGIO Louis

**ABSENTS :**

CALLIER Jeanne, MONDOLONI Jean-Martin, MORGANTI Julien, PIPERI Linda, ROMITI Gérard, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean

**QUORUM : 21**

M. TIERI Paul est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Transformation d'emplois permanents à temps complet**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et le Code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la nécessité de modifier les postes budgétaires des agents admis à la retraite durant la période 2022-2023 et ayant bénéficié de promotions internes au grade d'agent de maîtrise au cours de leur carrière, afin de rétablir le poste budgétaire d'origine correspondant au poste de travail ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE (À l'unanimité)**

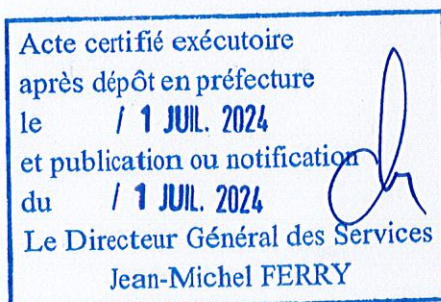
De transformer les postes suivants :

Numéro du poste de travail	Intitulé du poste de travail	Numéro du poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement
PT-00196	Agent technique	PB-00196	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
PT-00005	Agent de collecte	PB-00286	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
PT-00105	Agent de collecte	PB-00287	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
PT-00040	Agent technique	PB-00040	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGIO